LES CHIFFRES CLÉS DES PROFESSIONS LIBÉRALES

2026

unapl

UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES



1,8
MILLION
d'entreprises libérales

Près de
3,2 **MILLIONS**
d'actifs en France

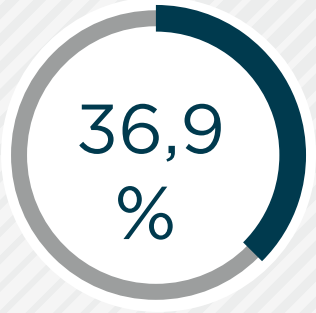
1 345 000
salariés employés dans les entreprises libérales

5 millions

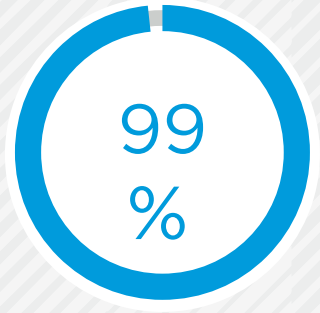
de Français sont conseillés,
soignés, défendus par les professions libérales chaque jour.

Les professions libérales représentent plus d' **1 ENTREPRISE SUR 3**

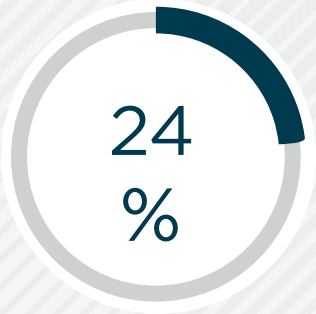
4,2
SALARIÉS
par entreprise libérale employeuse



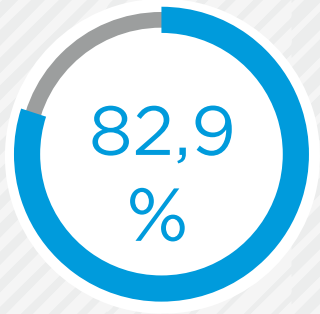
sont des travailleurs indépendants



sont des TPE
(moins de 10 salariés)



des jeunes sortis de formation depuis 1 à 4 ans et à leur compte
sont en profession libérale



des créations d'entreprises libérales sont issues de la famille technique et cadre de vie



QU'EST-CE QU'UNE **PROFESSION LIBÉRALE ?**

« Les professions libérales regroupent les personnes exerçant à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité, une activité de nature généralement civile ayant pour obje t d'assurer, dans l'intérêt du client ou du public, des prestations principalement intellectuelles, techniques ou de soins mises en œuvre au moyen de qualifications professionnelles appropriées et dans le respect de principes éthiques ou d'une déontologie professionnelle, sans préjudice des dispositions législatives applicables aux autres formes de travail indépendant. »

Source : article 29-1 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives

QU'EST-CE QUE **L'UNAPL ?**

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est à la fois une confédération intersyndicale interprofessionnelle et une organisation patronale représentative créée en 1977.

Elle fédère 71 organisations syndicales représentatives des trois familles des professions de la Santé, du Droit, du Technique et cadre de vie.

Elle est présente dans les régions via les UNAPL régionales, départementales et les Maisons des professions libérales.

Les missions de l'UNAPL sont triples :

- **défendre** les intérêts moraux et matériels des professions libérales,
- **promouvoir** l'exercice professionnel libéral,
- **représenter** le secteur auprès des pouvoirs publics et dans le dialogue social.

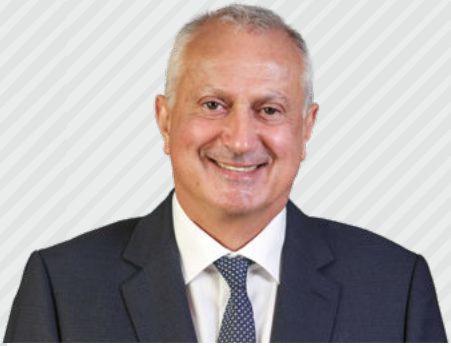
L'UNAPL est membre fondateur de l'Union des entreprises de proximité – **U2P** – première organisation patronale représentative au niveau national.

U2P union des entreprises de proximité

L'UNAPL est membre fondateur de l'Union des entreprises de proximité – première organisation patronale représentative au niveau national.

SOMMAIRE

Les professions libérales en chiffres	**6**
L'organisation de l'UNAPL	**22**
Le bureau de l'UNAPL	23
Zoom sur les professions par région	32
Les syndicats membres de l'UNAPL	40
Les organismes et organisations créés à l'initiative de l'UNAPL	45
Les organismes paritaires	49
Les organismes dans lesquels l'UNAPL participe	51



ÉDITO

Denis RAYNAL,
Président de l'UNAPL

L'édition 2025 des chiffres clés des professions libérales vous informe sur le secteur libéral et ses évolutions. Elle confirme le poids économique des professionnels libéraux, qui représentent plus d'1 entreprise sur 3 en France, majoritairement des Très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés.

Le nombre de créations de TPE libérales ne cesse d'augmenter chaque année, créant de nombreux emplois qualifiés et non délocalisables partout sur le territoire. Près d'1,4 million de salariés sont employés dans les entreprises libérales.

Ce document donne également à voir les mutations qui touchent particulièrement le secteur libéral, ce qui nous conforte, à l'UNAPL, dans notre action autour de l'« Entreprise libérale augmentée ».

Les transformations numériques et l'intégration de l'IA font partie de ces « augmentations », mais cela va bien au-delà des nouvelles technologies. L'Entreprise libérale augmentée sera l'entreprise libérale de demain, ouverte au progrès et qui met la technologie et les outils au service du savoir-faire unique de chaque professionnel libéral. Nous travaillons activement à sa construction, notamment dans le cadre de notre laboratoire Prospective.

Notre modèle libéral doit être protégé pour l'ensemble des professionnels libéraux, mais aussi pour les 5 millions de Français qui sont soignés, défendus et accompagnés chaque jour. Bonne lecture.

1,8 MILLION D'ENTREPRISES LIBÉRALES





PLUS DU TIERS
des entreprises françaises

Elles se répartissent entre la Santé, le Droit et le secteur Technique et Cadre de vie.

99 % des entreprises libérales sont des TPE (moins de 10 salariés).

Près d'1,4 MILLION
d'emplois salariés

Les professions libérales représentent un important vivier d'emplois de proximité dans des entreprises de taille humaine, intégrées dans le tissu économique local.



3,2 MILLIONS
d'actifs en France

DES EMPLOIS QUALIFIÉS NON DÉLOCALISABLES,
majoritairement féminisés, en croissance malgré la crise

Les professionnels libéraux comptent en leur sein 54,3 % de femmes. 87 % des salariés dans le secteur de la santé sont des femmes. Elles sont 81,5 % dans le secteur du droit, et 42 % dans le secteur technique et cadre de vie.
Acteurs privilégiés de proximité, les professionnels libéraux interviennent au quotidien sur tout le territoire.

Les professionnels libéraux conseillent, défendent ou soignent 5 millions de Français par jour.



275,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires :

- → **132,1 Md€ pour le secteur de la santé**
- → **30,7 Md€ pour le secteur du droit**
- → **112,7 Md€ pour le secteur du technique et cadre de vie**

Les professions libérales représentent un enjeu économique et social majeur.

L'ensemble du secteur représente 10,7 % de la valeur ajoutée du secteur marchand.



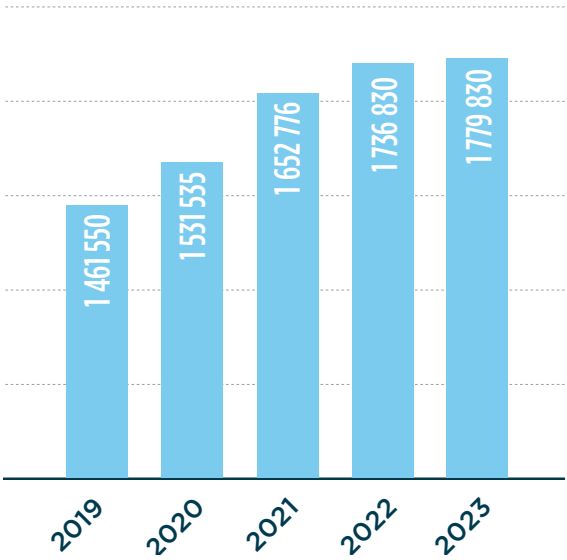
LES PROFESSIONS LIBÉRALES EN CHIFFRES

1 779 830

C'est le nombre estimé d'entreprises libérales au 1er janvier 2023.

Nombre d'entreprises libérales*

*y compris les micro-entrepreneurs



Sources : Insee/SIDE, stock 2023 - traitement ISM

62,4 %

C'est la part des entreprises libérales relevant de la famille technique et cadre de vie au sein du secteur libéral.

Répartition des entreprises libérales par famille, France entière



33,1 %
SANTÉ

4,5 %
JURIDIQUE

62,4 %
TECHNIQUE ET CADRE DE VIE

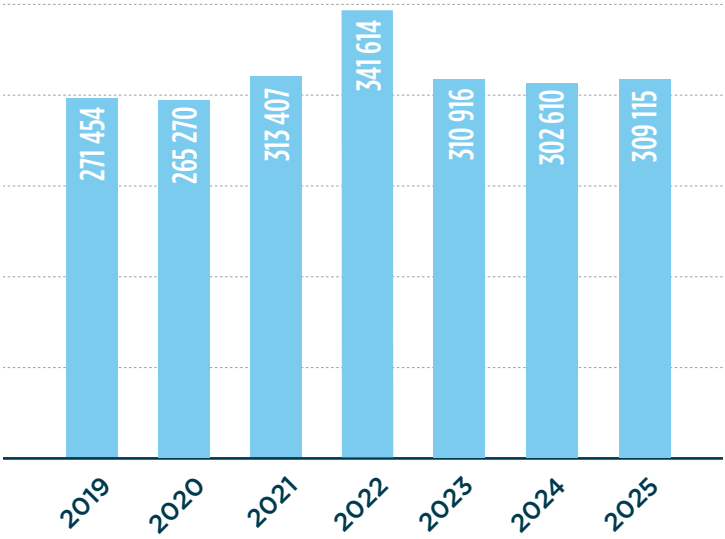
Sources : Insee/SIDE, stock 2023 - traitement ISM

309 115

C'est le nombre de création d'entreprises libérales au 1er janvier 2025.

Nombre de création d'entreprises libérales*

*y compris les micro-entrepreneurs



Le régime des micro-entrepreneurs (2009) a libéré la création d'activités indépendantes dans le secteur libéral, notamment dans le domaine du service aux entreprises et de l'expertise.

Sources : Insee/SIDE, flux 2025 - Traitement ISM

82,9 %

C'est la part des activités de la famille technique et cadre de vie, dans l'ensemble des créations d'entreprises libérales.

Création d'entreprises libérales par famille en 2025



14,9 %
SANTÉ

2,2 %
JURIDIQUE

82,9 %
TECHNIQUE ET CADRE DE VIE

Sources : Insee/SIDE, flux 2025 - Traitement ISM

10,7 %

C'est la part de la valeur ajoutée des activités libérales dans le secteur marchand en 2023.

Poids de l'activité libérale dans le secteur marchand

	Chiffres d'affaires (en milliards d'euros)	**Valeur ajoutée** (en milliards d'euros)
Droit	30,7	21,8
Santé	132,1	71,6
Technique et cadre de vie	112,7	64,1
Ensemble	**275,5**	**148**
Poids dans le secteur marchand	**5,3 %**	**10,7 %**

Champ : INSEE, ESANE 2023, année 2023, traitement UNAPL

1 344 887

C'est le nombre de salariés des entreprises libérales en 2024.

Salariés des entreprises libérales en 2024

	Effectifs
Droit	115 400
Santé	419 979
Technique et cadre de vie	809 508
Ensemble	**1 344 887**

Source : Urssaf 2024, traitement ISM

51,1 %

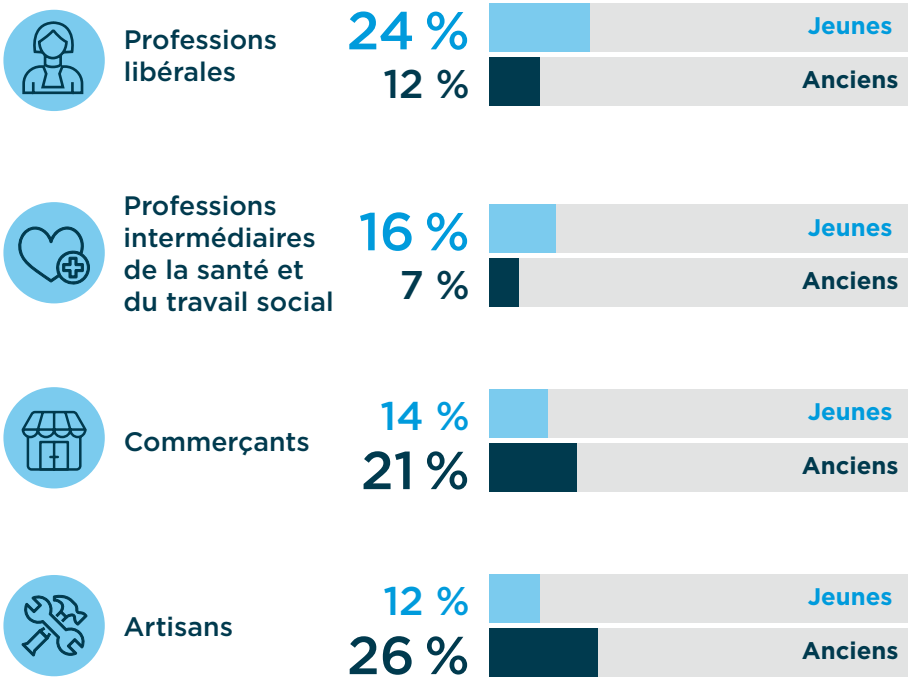
C'est la part des salariés cadres des entreprises libérales.

Répartition des salariés des entreprises libérales

	Cadres	Professions intermédiaires*	Employés	Ouvriers
Droit	28,1 %	35,1 %	32,7 %	4,2 %
Santé	13,8 %	31,9 %	44,5 %	9,9 %
Technique et cadre de vie	61,5 %	19,7 %	16,9 %	1,9 %
Ensemble	**51,1 %**	**22,7 %**	**22,7 %**	**3,5 %**

Source : Portraits statistiques de branches professionnelles, DARES
Champs : Conventions collectives de branche relevant du ministère du Travail et comptant plus de 5000 salariés au 31/12/2024

LES JEUNES INDÉPENDANTS EXERCENT UNE PROFESSION LIBÉRALE DEUX FOIS PLUS SOUVENT QUE LES ANCIENS INDÉPENDANTS



En 2022, 7 % des jeunes entrants sur le marché du travail sont à leur compte.

Source : «En 2022, 7% des jeunes entrants sur le marché du travail sont à leur compte», A. Poty, in Emploi et revenus des indépendants, Edition 2025 (INSEE)

CARACTÉRISTIQUES DES INDÉPENDANTS SORTIS DE FORMATION INITIALE

depuis 1 à 4 ans, en 2022.

Caractéristiques	Indépendants		
	Professions libérales	Autres indépendants	Ensemble
Plus haut diplôme obtenu			
Bac+5 ou plus	91	36	**49**
Bac+3 ou 4	3	21	**16**
Bac+2	1	14	**11**
Baccalauréat ou équivalent	5	22	**18**
CAP ou BEP	0	4	**3**
Brevet des collèges, sans diplôme, non réponse	0	3	**3**
Classe d'emploi occupée			
Emploi de niveau supérieur	100	14	**35**
Emploi de niveau intermédiaire	0	54	**41**
Emploi d'exécution qualifié	0	11	**8**
Emploi d'exécution peu qualifié	0	21	**16**
Inconnue	0	1	**0**
Origine sociale : au moins un des deux parents			
À son compte	30	39	**37**
Relevant des classes d'emploi			
Emploi de niveau supérieur	50	38	**41**
Emploi de niveau intermédiaire	24	32	**30**
Emploi d'exécution qualifié	34	42	**40**
Emploi d'exécution peu qualifié	18	26	**24**

En 2022, 50 % des professions libérales sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans en emploi en tant qu'indépendantes ont au moins un de leurs parents occupant un emploi de niveau supérieur.

Note : Les emplois d'exécution rassemblent à la fois le salariat d'exécution et les petits indépendants (comme les buralistes, les moniteurs d'auto-école ou les artisans d'art).

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant dans un logement ordinaire, sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans, en emploi.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2021, 2022, 2023.

249 006

C'est le nombre de travailleurs indépendants employeurs en 2024.

Effectifs des travailleurs indépendants employeurs ou non par sexe

	Non employeurs	Employeurs	dont femmes employeurs
Droit	63 121	26 831	49,9 %
Santé	367 596	119 921	49,4 %
Technique et cadre de vie	209 762	102 254	24,4 %
Ensemble	**640 479**	**249 006**	**30,6 %**

Effectif des travailleurs indépendants employeurs ou non par sexe.

Source : Recueil statistique Femmes/Hommes mars 2026. URSSAF

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES professionnels libéraux (%)

	Femmes	Hommes
Notaires	48,6	51,4
Officiers ministériels	41,1	58,9
Médecins	44,7	55,3
Chirurgiens-dentistes, Sages-femmes	40,2	59,8
Pharmaciens	55,4	44,6
Auxiliaires médicaux	71,7	28,3
Vétérinaires	49,9	50,1
Agents généraux d'assurances	22,7	77,3
Experts-comptables	28,4	71,6
Avocats	58,8	41,2
Autres professionnels libéraux PL	39,1	60,9
Autres professionnels libéraux microentrepreneurs	56,7	43,3
Toutes professions	**54,3**	**45,7**

Souces : Recueil statistiques, CNAVPL, 2025. Rapport d'activité CNBF, 2025

32,58 ans

C'est l'âge moyen au 30 juin 2025 d'un professionnel libéral, lors de son installation.

	Âge moyen à l'immatriculation
Notaires	37,83
Officiers ministériels	35,99
Médecins	35,76
Chirurgiens-dentistes, Sages-femmes	28,75
Pharmaciens	35,19
Auxiliaires médicaux	30,52
Vétérinaires	31,34
Agents généraux d'assurances	40,20
Experts-comptables	37,07
Avocats	26,70
Autres professionnels libéraux PL	32,69
Autres professionnels libéraux microentrepreneurs	32,29
Toutes professions	**32,58**

Sources : Recueil statistique de l'assurance vieillesse des professions libérales, CNAVPL, 2025. Rapport d'activité 2025, CNBF.

FÉMINISATION DES PROFESSIONS LIBÉRALES EN 2024

	Part des femmes parmi les travailleurs indépendants	Part des femmes parmi les autoentrepreneurs*
Droit	57,1 %	-
Santé	61,5 %	47,8 %
Technique et cadre de vie	28,5 %	28,9 %
Ensemble	**50 %**	**49 %**

* administrativement actifs

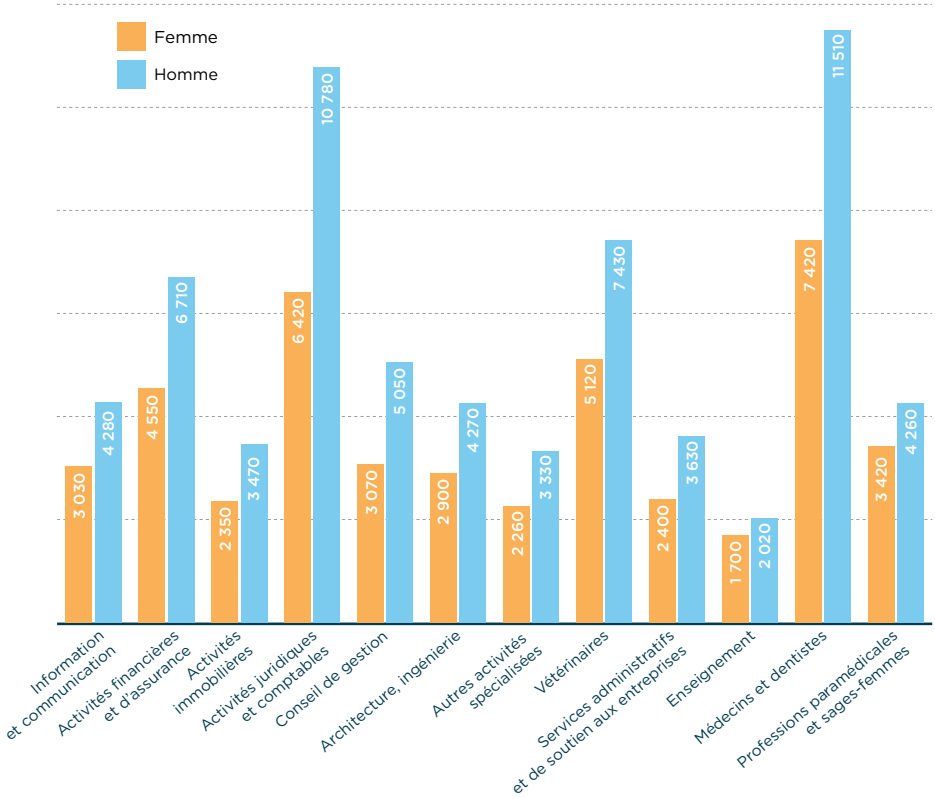
Le secteur de la santé est le plus féminisé (61,5 %), puis le droit (57,1 %) et enfin le secteur technique (29,3 %). Des différences importantes existent entre professions d'une même famille.

Source : URSSAF. Recueil statistique Femmes/Hommes - mars 2026

37 %

C'est le l'écart de revenus (hors microentreprise) entre les femmes et les hommes exerçant une profession libérale.

Revenu moyen des indépendant.es par secteur en 2022



Source : Insee, base Non-salariés 2022.



Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

Notre mission est d'accompagner nos adhérents, clients, patients et habitants tout au long de la vie :

- en agissant sur l'ensemble des déterminants de santé : accès aux soins, prévention, environnement... ;
- en développant des solutions en lien avec nos métiers : assurance, soins et accompagnement, et logement.

Près de **11 millions** de personnes protégées

10 000 élus locaux et militants

Plus de **46 000** collaborateurs

Plus de **77 000** entreprises clientes en santé et prévoyance

EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations, contactez-nous :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr

Harmonie mutuelle · mgen · mmg · MNT · SMACL ASSURANCES · vyv · groupe Arcade vyv

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE – SOINS & ACCOMPAGNEMENT – LOGEMENT

GROUPE vyv

Pour une santé **accessible à tous**

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 969500E0L6R1LU4UF62. DirCom/Agence interne de communication - © GettyImages - 09/23.

0428-0923

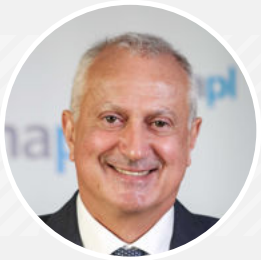
MUTUALITÉ FRANÇAISE

L'ORGANISATION DE L'UNAPL

L'UNAPL est présente sur tout le territoire de France métropolitaine et d'Outre-mer via ses unions départementales et régionales.
Dans de nombreuses régions, l'UNAPL a créé des Maisons des professions libérales destinées à accueillir les professionnels libéraux et à leur procurer des services, notamment en matière d'installation et de formation professionnelle continue.

Bureau national de l'UNAPL

PRÉSIDENT



Denis RAYNAL
(ACE)

VICE-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS



Droit
Audrey CHEMOULI
(ACE)



Santé
Philippe BESSET
(FSPF)



Technique et cadre de vie
Laurent BOULANGEAT
(AGEA)



Régions
Bénédicte BURY
(UNAPL Ile-de-France)

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX



Léa BOUGA
(SNAO)
Secrétaire générale



Jean-Michel WOULKOFF
(UNSFA)
Secrétaire général adjoint

TRÉSORIERS



Mylène PEREZ
(ECF)
Trésorière générale



Marie-Ange BOULESTEIX
(SML)
Trésorière générale adjointe

MEMBRES DU BUREAU



Bruno CHANTEAU
(SFT)



Sarah DEGIOVANI
(FNO)



Franck DEVULDER
(CSMF)

MEMBRES DU BUREAU



Clémence GRAS
(UNCJ)



Sébastien GUÉRARD
(FFMKR)



Daniel GUILLERM
(FNI)



Guylène KIESEL LE COSQUER
(ACPI)



Catherine MOJAÏSKY
(Les CDF)



Franck PIERRE
(FFEA)

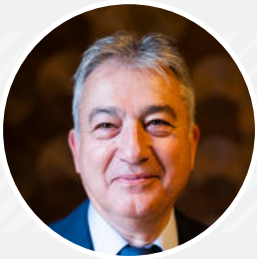


Olivier RIMBAULT
(SNMSF)

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS



OCCITANIE
Thierry CLERC
(UNAPL)



PAYS DE LA LOIRE
Éric GIRARDEAU
(UNAPL)

PRÉSIDENTS DE COMMISSION



Affaires sociales
Éric FÉVRIER
(SNVEL)



Retraite et Prévoyance
Marie-Anne FRANÇOIS
(FNO)



Outre-mer
Abdoullah LALA
(ECF)



Affaires économiques, fiscalité
et modes d'exercice professionnel
Marc MICHEL
(CCEF)

PRÉSIDENTS DE COMMISSION



Parité-Égalité des professions libérales
Charles-Édouard PELLETIER
(FNUJA)



Formation des professions libérales
Céline CHEBAL RAIZER
(FFMKR)



Affaires Européennes et internationales
Roy SPITZ
(CNA)



IA et modernisation technologique des entreprises libérales
Jean-Michel WOULKOFF
(UNSFA)

AUTRES INSTANCES HORS COMEX



François BLANCHECOTTE
Le Labo prospective (SDBIO)



Ludovic BLANC
Les Jeunes PL (ACE)

CONSEILLERS SPÉCIAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF



Ludovic BLANC
(ACE)



François BLANCHECOTTE
(SDBIO)



Estelle MOLITOR
(UNCJ)



Aminata NIAKATÉ
(FNUJA)



Christophe SANS
(ECF)

Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA), Fédération française de l'expertise automobile (FFEA), Les Chirurgiens-dentistes de France (CDF), Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Experts-comptables de France (ECF), Fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) , Fédération nationale des infirmiers (FNI), Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), Syndicat des biologistes (SDB), Syndicat des médecins libéraux (SML), Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL), Union nationale des géomètres experts (UNGE), Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA), Union nationale des techniciens et economistes de la construction (UNTEC), Syndicat national des moniteurs du ski français (SNMSF), Société française des traducteurs (SFT), Confédération nationale des avocats (CNA), Syndicat national autonome des orthoptistes (SNAO)

Les permanents de l'UNAPL



Chirine MERCIER
Déléguée générale
Directrice générale



Dominique BILLARD
Responsable de la Comptabilité et du Secteur économique



David CARIBAULT
Responsable du pôle Affaires sociales



Ornella CONDINA
Chargée de mission Affaires européennes, internationales et des Outre-mer



Anne DEBUQUOY
Chargée de mission Affaires sociales



Cécile HUET
Attachée de direction



Arthur POITOU
Chargé de mission Affaires économiques et fiscales



Nivine OHANESSIAN
Assistante administrative et comptable



Élise N'GUYEN
Chargée de mission Affaires Économiques, Numérique, Formation, Parité - Égalité



Christophe YUEN
Attaché du groupe des professions libérales au CESE
Chargé de mission Prévoyance-Retraite



Fabrice DE LONGEVIALLE
Conseiller Fiscalité

Professionnels libéraux, vous êtes ici.
C'est parfait, nous aussi.

Plus de 70 bureaux
partout en France et dans les DOM

Interfimo
PARTENAIRE ET FINANCIER DES PROFESSIONS LIBÉRALES



Scannez
et contactez-nous !

IMP IROPA ROUEN

FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE 2026 DES PROFESSIONS

Dans la limite du budget de la profession.

Validées au Conseil de Gestion du 20 novembre 2025

		Modalités 2026
Professions n'ayant pas accès à la trésorerie	Plafond annuel de prise en charge	1 050 €
	Plafond journalier de prise en charge	350 €
Professions ayant accès à la trésorerie	Plafond annuel de prise en charge	900 €
	Plafond journalier de prise en charge	300 €
	% d'accès à la trésorerie	25 %
	Montant minimum d'accès à la trésorerie	120 000 €

PRISES EN CHARGE 2026 SUR FONDS SPÉCIFIQUES

Dans la limite des fonds disponibles de ces fonds spécifiques, hors budget annuel des professions.

Formation de longue durée	Prise en charge plafonnée à **70 %** du coût réel de la formation, limitée à **2 500 €** par professionnel pour **les formations cœur de métier** • *Limitée à une prise en charge tous les 3 ans.* • *100 heures de formation minimum.* • *Thèmes de formation entrant dans les critères de prise en charge 2026 de la profession concernée.*
Participation à un jury d'examen ou de VAE	Prise en charge plafonnée à **250 €** par jour, limitée à **2 jours** par an et par professionnel

ZOOM SUR LES PROFESSIONS PAR RÉGION

FRANCE ENTIÈRE :

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 3 542 272
→ Nombre d'entreprises libérales : 1 779 830

2023	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	31,3 %	1 110 307
Santé	16,6 %	588 977
Droit	2,3 %	80 546

Source : Les chiifres clés, U2P

ÎLE-DE-FRANCE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 793 242

→ Nombre d'entreprises libérales : 485 896



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	45,2%	358 301
Santé	11,5 %	91 258
Droit	4,6 %	36 337

Présidente : Bénédicte BURY
presidence-idf@unapl.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 459 021

→ Nombre d'entreprises libérales : 224 105



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	30,8 %	141 210
Santé	16,4 %	75 086
Droit	1,7 %	7 809

Président : Jean-Bernard BLANC
jbblanc@barthelemy-blanc.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 117 035

→ Nombre d'entreprises libérales : 49 471



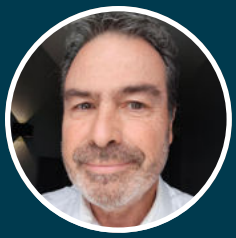
FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	23,7 %	27 699
Santé	17,3 %	20 228
Droit	1,3 %	1 544

Présidente : Chantal CLINARD
unapl.bfc@gmail.com

BRETAGNE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 155 364

→ Nombre d'entreprises libérales : 73 324



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,4 %	39 416
Santé	20,4 %	31 681
Droit	1,4 %	2 230

Président : Thierry CHAMBON
president.bretagne@unapl.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 104 943

→ Nombre d'entreprises libérales : 45 040



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,7 %	26 957
Santé	16,0 %	16 794
Droit	1,2 %	1 289

Présidente : Odile BORDIER
odile-bordier@orange.fr

CORSE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 27 038

→ Nombre d'entreprises libérales : 9 642

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	18,6 %	5 024
Santé	15,6 %	4 213
Droit	1,5 %	405

Président : Gilles VAREON
gillesvareon@cabinetvareon.com

GRAND EST

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 224 247

→ Nombre d'entreprises libérales : 103 560



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,5 %	57 098
Santé	19,1 %	42 902
Droit	1,6 %	3 560

Président : Joseph ZORGNIOTTI
joseph.zorgniotti@orange.fr

HAUTS-DE-FRANCE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 213 602

→ Nombre d'entreprises libérales : 103 932



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,9 %	55 364
Santé	21,5 %	45 102
Droit	1,6 %	3 466

Président : Jean-François DEMIAUTTE
jfdem@wanadoo.fr

NORMANDIE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 130 236

→ Nombre d'entreprises libérales : 56 113



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	24 %	31 202
Santé	17,6 %	22 986
Droit	1,5 %	1 925

Président : Pierre-Adrien LIOT
pierreadrien.liot@gmail.com

NOUVELLE AQUITAINE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 338 166

→ Nombre d'entreprises libérales : 157 449



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	27,2 %	91 837
Santé	17,8 %	60 347
Droit	1,6 %	5 265

Président : Éric OZOUX
ozoux.assurances@wanadoo.fr

OCCITANIE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 357 037

→ Nombre d'entreprises libérales : 170 825



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	27,4 %	97 904
Santé	18,8 %	67 116
Droit	1,6 %	5 805

Président : Thierry CLERC
thierry.clerc10@wanadoo.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 166 463

→ Nombre d'entreprises libérales : 81 016



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	29,2 %	48 629
Santé	17,9 %	29 814
Droit	1,5 %	2 573

Président : Éric GIRARDEAU
e.girardeau@pga-nantes.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 370 911

→ Nombre d'entreprises libérales : 175 651



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	29,3 %	108 504
Santé	17,2 %	63 781
Droit	2 %	7 241

Présidente : Christelle GRENIER
c.grenier@icg-avocats.fr

GUADELOUPE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 19 943

→ Nombre d'entreprises libérales : 8 915

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,1 %	4 997
Santé	18,2 %	3 631
Droit	1,4 %	287

GUYANE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 6 969

→ Nombre d'entreprises libérales : 2 780

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,2 %	1 755
Santé	13,4 %	937
Droit	1,3 %	88

LA RÉUNION

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 39 003

→ Nombre d'entreprises libérales : 19 549



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,2 %	9 810
Santé	23,8 %	9 280
Droit	1,2 %	459

Président : Abdoullah LALA
president.reunion@unapl.fr

MARTINIQUE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 16 689

→ Nombre d'entreprises libérales : 7 670



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,3 %	4 220
Santé	20,9 %	3 493
Droit	1,5 %	242

Contact : Alex OROSEMANE
alex.orosemane@wanadoo.fr

MAYOTTE

→ Nombre total d'entreprises de proximité : 2 363

→ Nombre d'entreprises libérales : 528



FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	16,1 %	380
Santé	13,9 %	328
Droit	0,9 %	21

Contact : Abdoullah LALA
president.reunion@unapl.fr





Vos partenaires pour vos formations en création d'entreprise
Fondé en 1998, le réseau des **ORIFF-PL** et l'**ONIFF-PL**
vous offre des formations à la création,
gestion et développement d'une entreprise libérale.

Envie de créer une entreprise libérale ?

Que vous soyez en phase de réflexion, en cours de rédaction de votre business plan ou en développement, le réseau des ORIFF-PL et de l'ONIFF-PL vous aide à réaliser votre projet en partenariat avec le fonds interprofessionnel de formation des professions libérales (FIF PL) et avec les instances régionales du développement économique (selon les régions).

oniffpl
OFFICE NATIONAL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE FORMALITÉS DES PROFESSIONS LIBÉRALES

N'hésitez pas à contacter l'ORIFF-PL près de chez vous.
Toutes les coordonnées sur **oniffpl.fr**

LES SYNDICATS MEMBRES DE L'UNAPL

Droit

Association française des avocats-conseils d'entreprises (ACE)
www.avocats-conseils.org

Association nationale des conseils en propriété industrielle (ACPI)
www.acpi.asso.fr

Avocats employeurs de France (AEF)

Association syndicale professionnelle d'administrateurs judiciaires (ASPAJ)
www.aspaj.fr

Chambre nationale des avocats en droit des affaires (CNADA)
www.cnada.fr

Confédération nationale des avocats (CNA)
www.cna-avocats.fr

Fédération nationale des mandataires judiciaires indépendants à la protection des majeurs (FNMJI)
www.fnmji.fr

Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA)
www.fnuja.com

Institut français des praticiens de procédures collectives (IFPPC)
www.ifppc.fr

Syndicat national des maisons de ventes volontaires (SYMEV)
www.symev.org

Union nationale des commissaires de justice (UNCJ)
https://uncj.fr/

Santé

Association française des diététiciens-nutritionnistes (AFDN)
www.afdn.org

Association française des psychomotriciens libéraux (AFPL)
www.a-f-p-l.net

Les Chirurgiens-dentistes de France (Les CDF)
www.lescdf.fr

Confédération des syndicats médicaux français (CSMF)
www.csmf.org

Fédération française des associations de médecins conseils experts (FFAMCE)
www.ffamce.org

Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes (FFMKR)
www.ffmkr.org

Fédération nationale des infirmiers (FNI)
www.fni.fr

Fédération nationale des orthophonistes (FNO)
www.fno.fr

Fédération nationale des podologues (FNP)
www.fnp-online.org

Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF)
www.fspf.f

Organisation nationale des syndicats d'infirmiers libéraux (ONSIL)
www.onsil.fr

Organisation nationale des syndicats de sages-Femmes (ONSSF)
www.onssf.org

Syndicat des biologistes (SDBIO)
www.sdbio.eu

Syndicat des femmes chirurgiens-dentistes (SFCD)
www.sfcd.fr

Les biologistes médicaux (Biomed)
www.lesbiologistesmedicaux.fr

Syndicat des médecins libéraux (SML)
www.lesml.org

Syndicat national des audioprothésistes (SDA)
www.sdaudio.org

Syndicat national autonome des orthoptistes (SNAO)
www.orthoptiste.pro

Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes (SNMKR)
www.snmkr.fr

Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL)
www.veterinaireliberal.fr

Réseau des ergothérapeutes libéraux (Synfel Ergolib)
www.synfel-ergolib.fr

Union dentaire (UD)
www.union-dentaire.com

Union nationale des pharmacies de France (UNPF)
www.unpf.eu

Union nationale et syndicale des sages-femmes (UNSSF)
www.unssf.org

Technique & Cadre de vie

Fédération française de l'expertise automobile (FFEA)
www.ffea.fr

Association française de chiropraxie (AFC)
www.chiropraxie.com

Chambre nationale des conseillers et experts-financiers (CNCEF)
www.cncef.org

Chambre nationale des conseillers en investissements financiers (CNCIF)
www.cncef.org

Chambre nationale des agents commerciaux en immobilier (CNACIM)
www.cnasim.immo

Chambre syndicale des formateurs consultants (CSFC)
www.csfc-federation.org

Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF)
www.ccef.net

Confédération nationale des détectives et enquêteurs professionnels (CNDEP)
www.cndep.fr

Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI)
www.cfai.fr

Experts-comptables de France (ECF)
www.e-c-f.fr

Fédération française des centres de médiation (FFCM)
www.ffcmediation.org

Fédération des conservateurs restaurateurs (FFCR)
www.ffcr.fr

Fédération nationale des agents commerciaux (FNAC)
www.agentcommercial.fr

Fédération nationale des chambres professionnelles du conseil (FNCPC)
www.fncpc.org

Fédération nationale de l'enseignement privé (FNEP)
www.fnep.net

Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA)
www.agea.fr

Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique (CINOV)
www.cinov.fr

Groupement syndical des praticiens de la psychologie, psychothérapie, psychanalyse en libéral (PSY'G)
www.psy-g.com

Registre des ostéopathes de France (ROF)
www.osteopathie.org

Société française des traducteurs (SFT)
www.sft.fr

SYNAMOME Architecture et maîtrise d'œuvre
www.synamome.org

Syndicat français des ostéopathes (SFDO)
www.osteopathe-syndicat.fr

Syndicat des graphologues professionnels de France (SGPF)
www.sgpf.asso.fr

Syndicat national des accompagnateurs en montagne (SNAM)
www.snam.pro

Syndicat national des experts immobiliers (SNEI)
www.snei.org

Syndicat national des guides conférenciers (SNGC)
www.sng-c.fr

Technique & Cadre de vie

Syndicat national des guides de montagne (SNGM)
www.sngm.com

Syndicat national des hypnothérapeutes (SNH)
www.snhypnose.fr

Syndicat national des moniteurs du ski français (SNMSF)
www.esf.net

Syndicat national des psychologues (SNP)
www.psychologues.org

Syndicat des sophrologues professionnels (SSP)
www.syndicat-sophrologues-professionnels.fr

Union nationale des économistes de la construction (UNTEC)
www.untec.com

Union nationale des géomètres-experts (UNGE)
www.unge.net

Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA)
www.unsfa.fr

Membres associés

Conférence des ARAPL
www.arapl.org

Union des auto-entrepreneurs
www.union-auto-entrepreneurs.com

CPR-PL

COMMISSION PARITAIRE RÉGIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

CPR-PL INSTALLÉES



Pour toute information : cprpl.secretariat@cprpl.fr

LES ORGANISMES ET ORGANISATIONS CRÉÉS À L'INITIATIVE DE L'UNAPL

Maison des Professions Libérales

Les maisons des professions libérales
La maison des professions libérales (MPL) est un lieu d'accueil, de services et de formation à l'attention des professionnels libéraux d'un territoire donné et constitue, en particulier, la vitrine régionale des professions libérales. Une MPL accompagne les professionnels libéraux et les entreprises libérales afin de faciliter les démarches administratives et de favoriser l'implantation durable de l'activité dans sa zone de compétence.

ARAPL

Les ARAPL : Associations régionales des professions libérales sont regroupées dans le réseau des ARAPL.
La Conférence des ARAPL, réunit les associations régionales réparties en métropole, aux Antilles et en Guyane. Le réseau des ARAPL apporte aux professionnels libéraux une aide dans l'accomplissement de leurs obligations administratives, comptables et fiscales.

FIF PL : Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux

Le FIF PL est un fonds d'assurance formation agréé par arrêté ministériel du 17 mars 1993, publié au *Journal Officiel,* le 25 mars 1993. Il a été créé à l'initiative de l'UNAPL et des organisations professionnelles adhérentes, conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1991 portant sur la formation continue des travailleurs indépendants et des professionnels libéraux, faisant obligation à tous de s'acquitter de la contribution à la formation professionnelle (CFP).

PL-OFIS : Organisation pour la formation, l'ingénierie et les services aux professions libérales a pour objet l'exercice d'activités de formation interprofessionnelle. Elle conçoit, prépare, promeut et organise les actions de formation destinées aux professionnels libéraux, leurs salariés et dispense des formations internes aux cadres syndicaux et représentants de l'UNAPL.

IEPL : Institut des entreprises et des professions libérales

Il a été créé à l'initiative de l'UNAPL. Il a pour objectif de suivre l'évolution économique et sociale du secteur, élargi au travail indépendant ne relevant ni du commerce, ni de l'artisanat, ni de l'agriculture. Outre la collecte d'informations axée sur les entreprises des professions libérales et les indépendants, l'observatoire produit des analyses issues d'enquêtes réalisées auprès des dirigeants des activités libérales et indépendantes. Il dispose d'un panel d'entreprises régulièrement interrogées via un questionnaire en ligne.

L'ONIFF PL : Office national d'information, de formation et de formalités des professions libérales regroupe les ORIFF-PL (Office régional d'information, de formation et de formalités des entreprises libérales).
Les ORIFF-PL sont des structures associatives, de compétence régionale, créées par l'UNAPL pour :

- Informer les porteurs de projet sur les procédures de création d'une activité en profession libérale, en relation avec les Urssaf et le Guichet Unique ;
- Former les porteurs de projet et les jeunes chefs d'entreprise à la gestion administrative, comptable et fiscale de leur cabinet, en vue de pérenniser et développer leur outil de travail.



CEPLIS - Conseil européen des professions libérales

Fondé dans les années 80, le CEPLIS regroupe des organisations mono professionnelles européennes et interprofessionnelles nationales. Il a pour objet l'étude et la promotion, tant sur le plan scientifique que culturel, de tous les moyens, données et enseignements relatifs à l'exercice et aux politiques des professions libérales.

À cet effet, il a pour mission :

- d'assurer la coordination et la défense des intérêts communs moraux, culturels, scientifiques et matériels des professions libérales ;
- de mettre en œuvre toute action d'information de nature à atteindre les objectifs définis au paragraphe précédent ;
- de créer ou de participer à tous les organismes ou services nécessaires et, plus généralement, de mettre en œuvre tous moyens tendant à la réalisation de l'objet social.

Le CEPLIS est une organisation agréée du Comité économique et social européen (CESE) et entretient des contacts étroits avec la Commission européenne, le Parlement et le Conseil.

Le CEPLIS est enregistré, sous droit belge, en tant qu'organisation internationale non-gouvernementale et à but non lucratif.



CNRPL : Confédération nationale des retraités des professions libérales

La Confédération nationale des retraités des professions libérales est une confédération formée par les associations de retraités des professions libérales et toutes personnes signataires des statuts actualisés en 2010, conformes à la loi du 1er juillet 1901.

Elle défend les intérêts moraux, sociaux, matériels et financiers des retraités des professions libérales affiliées. La CNRPL informe ses adhérents par des réunions, publications et conférences. Elle établit la liaison avec les associations homologues des actifs des mêmes professions (les Ordres, les Syndicats, et autres structures professionnelles représentatives).

unapl
UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Partenaire de votre installation



Les
Guides
Pratiques
Unapl



DÉCOUVREZ LE GUIDE 2026 DE L'INSTALLATION EN LIBÉRAL, INDISPENSABLE POUR VOUS INSTALLER EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

À consulter sur unapl.fr

LES ORGANISMES PARITAIRES



OMPL : Observatoire des métiers des professions libérales

L'UNAPL et les 5 syndicats de salariés représentatifs au plan national (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO) ont créé l'OMPL (observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales), par l'accord du 28 février 2005 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des salariés des professions libérales.

Treize branches professionnelles ont déjà rejoint l'OMPL : les études d'administrateurs et mandataires judiciaires, les entreprises d'architecture, les cabinets d'avocats, les cabinets dentaires, les études de commissaires priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires, les entreprises d'économistes de la construction, les cabinets d'experts en automobile, les cabinets de géomètres experts - topographes - photogrammètres - experts fonciers, les laboratoires de biologie médicale, les cabinets médicaux, les études de commissaires de justice, les pharmacies d'officine et les cabinets et cliniques vétérinaires.

Cet organisme paritaire procède à des études faites par des organismes spécialisés indépendants – ce qui le différencie des « micros trottoirs » dont certains se parent – sur les branches des professions libérales.

Au départ centré sur leurs salariés (études d'abord statistiques, puis dynamiques), il s'est depuis, aussi, orienté vers des études sur les employeurs de ces branches. Car sans employeurs, il ne peut y avoir de salariés !



L'OPCO des entreprises de proximité a été agréé par arrêté du 29 mars 2019, publié au *Journal officiel* du 31 mars 2019. Il regroupe 54 branches professionnelles, dont 17 relevant du champ des professions libérales (sur 23 au total). C'est l'un des plus importants OPCO en termes de champs couverts, de nombres d'entreprises, de salariés et d'apprentis qui y sont rattachés, mais également en termes de poids financier. Cet opérateur, dans lequel l'UNAPL a un rôle important, est l'un des principaux interlocuteurs de l'État et de France compétences, quant à la définition de la politique et au financement de la formation au bénéfice des salariés des entreprises de moins de 50 salariés, mais également de l'alternance.



ES PL : Épargne salariale des professions libérales
Voulant favoriser la diffusion de la formule des plans d'épargne d'entreprise dans les cabinets libéraux, l'UNAPL a créé en 2002 l'offre ES-PL (épargne salariale des professions libérales). Ce dispositif permet une épargne défiscalisée, aussi bien pour le salarié, que pour l'employeur.

LES ORGANISMES DANS LESQUELS L'UNAPL PARTICIPE

INTERFIMO : Financier des professions libérales

Créé en 1969 par les syndicats et les institutions des professions libérales, Interfimo est aujourd'hui la première société de financement au service exclusif des professionnels libéraux, avec plus de 70 000 clients, 10 000 dossiers étudiés et 2 milliards de crédits distribués chaque année.

Filiale de LCL, Interfimo est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont la plupart des membres sont des représentants des professions libérales.

Interfimo compte 180 collaborateurs spécialisés, dans plus de 60 bureaux en France et Outremer. Ce réseau national, renforcé par un partenariat actif avec les 2 000 agences de LCL, permet de financer et d'assurer avec efficacité les projets des chefs d'entreprises libérales partout en France.

Interfimo finance les professionnels libéraux tout au long de leur carrière, de l'installation à la retraite.

Partagez l'expérience financière d'Interfimo sur interfimo.fr.



Les professions libérales représentent 1,8 million d'entreprises et 3,2 millions d'actifs, dont près d'1,4 million de salariés.

NOTES

NOTES

NOTES

Je suis,
tu es,
il est,
nous sommes,
vous êtes,
ils sont,
professionnels libéraux !

unapl
UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Union Nationale des Professions Libérales
46 boulevard de la Tour-Maubourg
75 343 PARIS cedex 07
T. 01 44 11 31 50
email : info@unapl.fr

Sylvie Fontlupt Communication • Crédits photos : Istock©, Phanie